

Seconde générale et technologique

Option : écologie, agronomie, territoire et développement durable

Objectifs

- La classe de seconde générale et technologique constitue, par son tronc commun en enseignement général, une classe d'orientation.
- Par son option spécifique « Ecologie, agronomie, territoire et développement durable », le lycée accueille des jeunes attirés par les sciences de la nature, l'aménagement, les biotechnologies... et désireux de suivre un cycle long scientifique ou technologique.

Conditions d'accès

A l'issue de la classe de 3^e, après avis favorable du conseil de classe. Un entretien de motivation avec l'établissement est souhaitable.

Organisation

La formation comprend :

- Un bloc d'enseignement général de 25 h 30 commun à toutes les classes de seconde générale (Education nationale ou Agriculture). Sont comprises 2 h d'aide individualisée dans lesquelles les élèves bénéficient d'une pédagogie adaptée à leurs besoins dans ces matières.
- Deux enseignements d'exploration dont un est spécifique à l'enseignement agricole (« écologie, agronomie, territoire et développement durable ») et l'autre choisi entre « sciences économiques et sociales » et « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ».
- L'option « E.A.T.D.D. » se réalise sur un territoire donné (une ou deux communes) où sont étudiées en pluri-disciplinarité toutes les caractéristiques de ce territoire (géologie, pédologie, flore, paysage, faune, démographie, tissu économique et social).

Cet enseignement associant, dans un cadre naturel, **savoirs fondamentaux et découverte du monde vivant** apporte aux jeunes les éléments nécessaires à leur orientation.

Horaire hebdomadaire

Enseignements communs (24 h)

Français	4 h
Physique-chimie	3 h
Langue vivante 1 (anglais)	3 h
Langue vivante 2 (espagnol ou allemand)	2,5 h
Education physique et sportive	2 h

Mathématiques	4 h
Biologie-écologie	1,5 h
Histoire-géographie	3 h
Aide individualisée (français-mathématiques)	2 h

Enseignements d'exploration

1. Au choix	Sciences économiques et sociales	1,5 h
	Enseignement des principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1,5 h
2. Obligatoire	Écologie, agronomie, territoire et développement durable	3 h

Option facultative

Hippologie / équitation	2 h par semaine (<i>cette option peut être suivie en 1^{re} et en terminale</i>)
-------------------------	--

Poursuite d'études

La seconde est une classe d'orientation. En fonction de leurs aptitudes et de leurs souhaits, en accord avec les familles, et après proposition du conseil de classe, les élèves peuvent préparer :

- Dans le même établissement : un baccalauréat technologique STAV (sciences et techniques de l'agronomie et du vivant) orienté vers la nature et le vivant, avec trois options : Production agricole, Aménagement et valorisation des espaces, Transformation et laboratoire ;
- Dans d'autres lycées agricoles : un baccalauréat scientifique (bac S) renforcé en biologie-écologie avec l'option « Agronomie, territoire et citoyenneté » ;
- Dans un lycée de l'Éducation nationale : un baccalauréat général (L, S, ES) ou technologique (STG – STI).